

« Public Eye récompense l'investigation »

Depuis 1968, Public Eye¹ lutte contre les injustices trouvant leur origine en Suisse. Et les cas sont nombreux : carburants toxiques vendus en Afrique de l'Ouest, tests de médicaments douteux en Égypte, ou encore corruption dans le secteur pétrolier au Congo, nous dévoilons les pratiques illégitimes et illégales des sociétés suisses et leurs conséquences délétères pour les populations locales.

À l'occasion de son cinquantième anniversaire, Public Eye offre un **soutien de 20 000 francs** à un ou deux projets d'enquêtes menés par des journalistes ou des chercheurs dans les pays où les droits des populations sont bafoués par des entreprises irresponsables. Car leur regard est essentiel pour témoigner de ces injustices perpétrées à l'autre bout de la planète.

Conditions

L'enquête doit comporter un lien direct avec les **activités de sociétés suisses** et/ou la politique suisse. Elle fournit un éclairage neuf sur des **pratiques abusives dans un pays en développement ou émergent** – qu'il s'agisse de violations de droits humains, de dégâts environnementaux, de cas de corruption ou encore d'activités financières illégitimes. L'enquête ne peut pas avoir déjà fait l'objet d'une publication. L'enquête sera publiée par Public Eye, et pourra également être diffusée sur d'autres canaux (en accord avec Public Eye).

Dépôt des dossiers

Le dossier doit contenir une courte description du projet (maximum une page A4 ou 400 mots) accompagnée d'une brève présentation des personnes qui mèneront l'enquête. Un plan d'enquête indicatif et une estimation des coûts permettront par ailleurs au jury d'évaluer si le projet est réaliste. Toute autre subvention déjà accordée au projet doit être mentionnée. Le règlement détaillé relatif au dépôt des projets se trouve [ici](#).

Le jury

Le jury qui choisira le ou les projet(s) retenu(s) est composé de 3 collaborateurs de Public Eye ainsi que de 4 spécialistes externes.

Critères de participation

La participation est ouverte aux journalistes et collaborateurs d'ONG qui enquêtent dans des pays en développement ou émergents.

Le délai pour le dépôt des dossiers est fixé au 31 janvier 2018. L'annonce du ou des projet(s) retenu(s) sera faite au plus tard le 23 février 2018.

Pour toute question, merci de vous adresser par courrier électronique à marc.gueniat@publiceye.ch ou par téléphone au +41.21.620.03.02.

Agir ici pour un monde plus juste.

¹ Active sous le nom de « Déclaration de Berne » jusqu'en 2016